



Ecole Notre Dame

46 rue Nationale

35190 Tinténiac

02 99 68 02 45

ndame.ecole@wanadoo.fr



Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles

Les informations recueillies dans le cadre de la fiche de renseignements, du contrat de scolarisation et de l'annexe financière au contrat de scolarisation sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Sauf opposition du(des) parent(s), noms, prénoms et adresses postale et numérique de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association de parents d'élèves "APEL" de l'établissement (partenaire reconnu par l'Enseignement catholique) à des fins de communication sur les activités de l'association, des sujets liés à la parentalité et la scolarité auprès des adhérents ou familles.

Les parents autorisent également gracieusement l'établissement à diffuser ou reproduire pour sa communication interne. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique et pour une durée indéterminée. Pour la diffusion externe (internet), un formulaire vous est spécifiquement adressé.

Les informations concernant la santé de votre enfant sont gardées par le chef d'établissement, à destination de l'enseignant de votre enfant ou des services médicaux. Ces données ne sont pas informatisées et sont conservées dans le bureau du chef d'établissement.

Les autorisations et informations non-informatisées sont détruites à la fin de l'année scolaire.

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles -RGPD- les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

Vu et pris connaissance, le

NOM et Prénom de l'enfant :

Signatures des responsables légaux